

Mme B. BALOCHE – candidate FRONT DE GAUCHE – 2^{ème} circonscription du LOT

Objet : réponse au questionnaire à destination des candidats aux Elections législatives.

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre questionnaire et vous remercie pour cet appel à la transparence des candidats dans leur action politique. Permettez-moi de répondre à vos questions de façon construite tout en respectant l'ordre. Des remarques qui suivent, vous comprendrez qu'il m'est intellectuellement impossible de procéder par le oui ou le non dans ce qui doit être un apport pédagogique, pas un sondage.

Le Front de Gauche réclame un profond débat citoyen sur la question énergétique. Ce débat ne peut se réduire à opposer des choix technologiques les uns aux autres. C'est pourquoi, au FdG, nous voulons partir des besoins réels des hommes et des femmes en France et ailleurs, prendre en compte tous les éléments intervenant dans les relations entre les hommes et la nature, faire un véritable inventaire des acquis scientifiques existants (de ceux à venir à court et moyen termes), promouvoir les politiques de recherche et les connaissances humaines conciliant le développement humain, la diversité des espèces et une volonté collective de « gérer » la planète à long terme. Un débat de cette nature a, jusqu'à présent, été rendu impossible. Parce que les avancées scientifiques de l'humanité ont été imparfaitement et trop peu vulgarisées. Parce qu'elles ont été et restent largement asservies aux intérêts de groupes privés et de castes sociales, que ceux-ci et celles-ci ont procédé à un tri très sélectif des technologies qui coïncidaient au mieux avec leurs objectifs propres, lesquels, au fil des concentrations financières et politiques, correspondaient de moins en moins au développement collectif de l'humanité. Parce qu'enfin, l'énergie étant une marchandise et non un bien collectif, son gaspillage permet l'envolée des chiffres d'affaires et des bénéfices, fondement même de notre système économique.

Je note que le secteur de l'énergie est sans doute le plus monopoliste et le plus « mondialisé ». Il est donc le plus concentré en matière de pouvoir de décision et le moins transparent en matière de fixation des prix, d'estimation des ressources. Il est le plus préoccupé à réaliser des économies d'échelle en imposant planétairement un modèle de consommation répondant plus à ses profits qu'aux besoins essentiels exprimés par les peuples. Il n'hésite à créer de toute pièce des aspirations artificielles pour consolider ses ventes. C'est là, la justification même de ce débat démocratique que je réclame avec mes amis du FdG. Je milite donc aussi pour que se développe enfin une intervention citoyenne dans le choix des sciences et des techniques, dans les décisions de gestions privées comme publiques, dans la définition des formes de consommations et de leurs conséquences diverses sur l'homme et sur l'environnement.

1. Concernant les « accidents » nucléaires que vous évoquez, il m'est impossible d'accepter une censure préalable : celle, très répandue, qui veut apparemment oublier les désastres atomiques, anciens et toujours en cours, à des décisions militaires sciemment voulues et protégées par le « secret défense », un vrai déni démocratique. Il me semble échapper à votre questionnaire. Je veux parler des drames de la dernière guerre mondiale, de ceux

résultants des multiples essais pratiqués par toutes les puissances disposant de l'arme atomique, des accidents plus récents et en devenir dus à l'incorporation de l'uranium dans des projectiles conventionnels. Je veux parler des risques en cours, potentiellement catastrophiques, visant à intégrer la propulsion nucléaire par fission dans les engins de la guerre maritime, dans des satellites ou plus simplement dans l'arsenal aérien. Partisane du droit au travail utile, donc des désarmements et du règlement politique de conflits- au demeurant évitables si l'humain devient conscient des risques générés par les volontés de dominations économiques- je veux plaider pour un transfert massif des dépenses militaires vers la satisfaction des besoins humains élémentaires et, forcément, pour la dénucléarisation des armées.

Les accidents japonais, soviétique voire étasunien et sans doute d'autres moins spectaculaires, soit ceux venant des pratiques générales dans l'activité électronucléaire des monopoles privés ou mixtes, je ne puis les dissocier de ceux survenus dans biens d'autres secteurs de l'économie mondiale. En effet, le débat que nous voulons doit mettre en lumière les dénominateurs communs aux catastrophes industrielles diverses, dont celles de la chimie lourde, de l'industrie pharmaceutique, du transport maritime, des activités extractives, du transport routier, de l'agro industrie, ... Le caractère spectaculaire et perdurant des accidents nucléaires ne doit ni masquer ceux de Bhopal, Seveso, AZF et de bien d'autres. Ni ceux plus insidieux et dont les effets sont, volontairement ou non, ignorés ou sous estimés. Parmi ces dénominateurs communs, on épinglera des investissements et des contrôles de sécurité insuffisants, des mains d'œuvres mal formées et plus exploitées, une faiblesse des moyens publics de contrôle, des autorisations de production souvent arrachées aux pouvoirs élus par l'action des lobbies spécialisés ... Ceci nous renvoie donc à une réflexion indispensable et globale sur le thème suivant : comment développer le pouvoir du citoyen face aux décideurs des choix technologiques, des politiques de gestion et de celles commerciales. En résumé, que l'on arrête de « saucissonner » les indignations environnementales et sanitaires diverses pour en éclairer la colonne vertébrale : la course au profit d'une minorité sociale.

Concernant le maintien ou non des centrales françaises dont celle de Golfech, je vous renvoie aux considérations qui précèdent donc, j'y insiste, à la volonté d'un large débat pédagogique qui doit clairement établir la faisabilité d'alternatives énergétiques capables d'assurer le développement humain planétaire. Pour ma part, le maintien, même à durée déterminée, de la production électronucléaire, comme le choix d'arrêter l'activité de centrales, imposent de sérieux et rapides investissements pour trouver une issue scientifique à la transformation du plutonium et des déchets radioactifs de longues demi-vie (qu'ils soient d'origine civile ou militaire) en éléments neutres ou à courte durée de stockage.

2. Il importe de préciser le concept d'énergies renouvelables. Dans la mesure où celui-ci s'accompagne généralement d'une volonté de réduire les prélèvements sur les ressources naturelles, je vous sou mets un constat. Energies fossiles classiques et uranium ont des limites extractives physiques. On y reviendra. Si l'on peut considérer que les rayonnements solaires, le vent, les écoulements hydrauliques ont des durées de vie échappant à toute estimation actuelle, force m'est de noter que les activités photovoltaïques, voire éoliennes, commencent par exiger une formidable dépenses d'énergies primaires et secondaires. Pour

l'extraction, le concassage, le broyage, le transport, la séparation, le raffinage et la mise en œuvre des matériaux de base. C'est particulièrement le cas des semi conducteurs, donc des composants des cellules solaires à savoir le silicium, le germanium, le bore, le phosphore etc... Concernant l'éolien, le constat est le même vu les consommations fortes de béton et d'acier requises. Les infrastructures hydrauliques ont des durées de vie nettement plus élevées donc apparaissent sans doute comme moins exigeantes quant aux prélèvements sur les ressources minérales. Dans tous les cas, le recyclage des matériaux périmés consomme aussi des énergies. Cette dimension du prélèvement sur la nature doit donc faire partie du débat. Concernant les énergies photovoltaïque et éolienne, je note aussi que les techniques de stockage de l'électricité doivent encore évoluer, en particulier pour résoudre la question des variations dans la demande électrique. Le débat devra aussi éclairer la manière dont l'EDF fait face aux pics de consommation.

Au stade actuel, je considère qu'une réponse assez rapide aux réductions de consommations dans les pays développés comme la France passe par la mise en place d'une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie. Cela suppose un développement massif des transports en commun, la réduction du fret routier par un transfert vers le rail et le fluvial, la réduction de la puissance et du poids moyen unitaires du parc automobile. Cela implique aussi une politique systématique de rénovation de l'habitat (voir la question ad hoc), notamment par l'isolation des bâtiments, le développement systématique de la cogénération en centrale électrique assurant le doublement du rendement des centrales existantes par la valorisation des chaleurs actuellement dispersées dans la nature en pures pertes.

Enfin, dans mon département, je participe à la réflexion, entamée voici plus d'un an par le FdG, visant à développer la méthanisation et la cogénération des déchets agricoles et forestiers vu les ressources en matières de transformation anaérobie. Ressources particulièrement négligées dans notre pays, notamment celles issues d'un massif forestier laissé largement en déshérence au mépris de toute politique rationnelle d'entretien des espèces valorisables dans la construction et l'architecture. Je vois dans ces technologies le moyen de satisfaire 10 à 15% des besoins énergétiques lotois, une perspective de relance de l'agriculture paysanne dans le cadre d'une politique industrielle locale de transformation alimentaire, d'autonomie énergétique plus forte et de dimensions renouvelables très crédibles. Par ailleurs, je milite avec mes amis du FdG contre diverses options du pouvoir central en matière de transport ferroviaire. La volonté de supprimer des gares, celle de privatiser le fret SNCF-RFF au profit du tout camion sont systématiquement combattues comme le démantèlement de lignes ferrées locales.

La sortie ou le maintien du nucléaire sont liés au résultat du débat demandé. Comme candidate, je ne souhaite pas encore poser un choix qui nécessite encore bien des apports économiques et scientifiques et qu'il appartiendra au peuple français de trancher, dès lors qu'il disposera de tous les enjeux. Mais cette transparence démocratique nouvelle est dépendante, dans l'immédiat, de la mise en place d'un secteur public de l'énergie, d'une représentation dans les organes de décisions des travailleurs du secteur et des consommateurs.

La sortie du nucléaire par fission pose également celle d'une accélération de la recherche en cours, mais ayant pris du retard, concernant la fusion nucléaire. L'idée de sortir de la fission pour entrer dans la fusion est, hélas et actuellement, évacuée du débat initié. Je m'interroge sur cette omission. Comme je m'interroge également sur le peu de cas fait sur les recherches avancées conduisant à transformer le CO_2 en hydrocarbure en recourant au solaire et à la photosynthèse par micro algues, ce que prônent des chercheurs français associés à ceux de l'université de Salamanque.

3. Les ressources fossiles en termes d'hydrocarbures ne diminuent pas aux yeux de tous les scientifiques. Je note que la puissance financière des monopoles pétroliers leur confère une capacité d'évaluation des ressources et réserves inégalée. Je note la puissance spectaculaire de ces monopoles à manipuler l'opinion publique via des « experts » des médias. Je pense que les monopoles pétro-gaziers sont aussi des monopoles de connaissances géologiques et de brevets les concernant. A titre d'exemple, j'ajoute d'ailleurs retrouver financièrement présent le groupe Suez dans les hydrocarbures, dans l'électronucléaire, dans le photovoltaïque, dans l'hydraulique en voie de privatisation, dans l'eau et le traitement des déchets divers, dans l'éolien via le béton, dans les réseaux de chauffage au bois et, plus récemment, dans le gaz dit « de schiste ». A ce propos, les ressources mondiales de « kérogène » sont de nature à pulvériser l'argument du « pic pétrolier » si on prend en compte les gisements d'hydrocarbures non conventionnels. Que ceux-ci reviennent, après des décennies, au premier plan de l'actualité découle de la hausse spéculative des prix pétroliers. Hausse évidemment alimentée par le spectre de la pénurie. A ce propos, j'en appelle aux mémoires. A la crise de 1973, aux cris d'orfraie des experts de l'époque, à la naïveté d'un président de la République à croire aux « avions renifleurs » à succédé une phase de croissance phénoménale des profits pétroliers et les robinets de l'or noir et du gaz se sont, ô miracle, rapidement ré-ouverts. Le mort saisissant le vif, mais le vif étant vacciné désormais ou supposé l'être, je m'engage comme candidate à militer pour cette transparence des ressources énergétiques. Opposée aux projets d'exploitation des kérogènes, je ne m'inscris pas plus dans l'acceptation du tout au pétrole ou de tout autre vecteur énergétique. Je prône la diversification et l'usage rationnel des moyens. Au cours des deux derniers siècles, chaque révolution industrielle s'est accompagnée d'une révolution énergétique. Comme ceux qui envisagent une nouvelle phase de croissance- autre que celle mesurée par les PIB-, j'espère que le débat sur l'énergie mettra en lumière de nouveaux concepts comme l'URE, la valorisation de la biomasse, la fusion nucléaire, une meilleure valorisation de l'énergie solaire, l'accélération de la recherche sur la fonction chlorophyllienne, la traction et le stockage électrique voire la géothermie.
4. La création d'un fonds d'efficacité énergétique ne me semble pas la condition première d'une politique de rénovation de l'habitat. Dans mon département, le Parti communiste et le FdG ont affiné leur réflexion sur la politique du logement. Face aux besoins intenses dans ce domaine, je constate que la Lot compte 7 % de logements vides et 10 % d'indignes. Que la demande sociale, dans ce domaine n'est pas assurée et qu'elle n'est pas totalement visible. Je note que la rénovation, en 10 ans, de 10.000 habitations en déshérence permet de créer 1.200 emplois CDI pendant cette période, soit de réduire de 9 % environ le sous-emploi. Que le coût d'un tel plan est réduit de 25 % par rapport au coût apparent du fait des recettes publiques fiscales, sociales de cette création massive d'emploi. Je note encore que le

financement d'un tel programme est possible par la voie d'un emprunt à 3 % sur 20 ans auprès d'une structure publique de crédit dont la mise en place est réclamée par le FdG. Qu'ainsi, des appartements confortables, isolés, améliorant l'esthétique de nos villes et bourgs confortant le patrimoine immobilier territorial seraient mis sur le marché à 320 euros de loyers, cassant ainsi les spéculations locatives. J'ajoute que cette politique de rénovation densifie l'habitat urbain, réduit la destruction de terres cultivables. Je ne suis pas opposée à la création d'un fonds comme vous l'envisagez. Encore qu'il ne soit pas indispensable et surtout qu'il ne serve pas, une fois de plus, à arroser des parasites privés du « clefs en mains ».

5. La réforme fiscale fondée sur le principe du « pollueur- payeur » suppose, en préalable, une définition correcte du concept de pollueur. J'y vois trois éléments à discuter. Le premier est de ne pas confondre consommateur et pollueur dans la mesure où le premier se voit actuellement imposer une décision technique, un produit aux caractéristiques desquelles il n'a pas été associé. La politique d'emballage est le fait de la grande distribution. Les constructeurs automobiles imposent des carburants, des motorisations en totale contradiction avec la réglementation des vitesses. L'industrie des biens de consommation calcule systématiquement à la baisse la durée de vie des produits et celles des garanties. Une politique de réparation de ces biens est délibérément sabotée. La publicité se charge d'encourager les modes et les besoins artificiels au détriment de ceux fondamentaux. Il suffit pour s'en convaincre d'analyser l'évolution des dépenses des ménages par postes et de constater, par exemple, la baisse de la part de l'alimentation comparée à celles en cosmétiques, communications etc... Bref, ceci ouvre tout le débat sur un « modèle » de consommation à intégrer dans la réflexion sur l'énergie. Le pollueur est donc celui qui conçoit le produit fini et le met sur le marché. Le deuxième élément relève du doute que je me permets d'émettre concernant la dissuasion fiscale. Les exemples du tabac, de l'alcool, des carburants ont montré à suffisance qu'une taxation plus forte de certains biens produits engendre plus des déplacements en termes de dépenses que les modifications souhaitées et souhaitables. Par ailleurs la fiscalisation accrue profite largement à l'économie souterraine et l'histoire du 20ème siècle est particulièrement illustrative en la matière. Ajoutons que diverses permissivités fiscales permettent de faire supporter par les comptes des entreprises des dépenses totalement individuelles. Le troisième élément porte sur la nécessité de comprimer radicalement les dépenses publicitaires, tant comme facteur de conditionnement psychologique que de gaspillage d'énergie et de matières premières. A l'invocation connue des pertes d'emplois résultantes dans les secteurs de l'impression, de l'édition, de l'audiovisuel, on répondra par des résultats incontestablement plus positifs tant sur le plan économique, social que culturel que représenterait un solide transfert des budgets publicitaires vers les publications scolaires, l'information pluraliste du consommateur, la création cinématographique et télévisuelle, l'aide au pluralisme de la presse. En conclusion de ce point, je dirai que les pouvoirs ont récemment proclamé leur volonté de réguler les marchés. Un effet d'annonce de plus ! Un premier pas serait de renforcer les moyens de contrôle des institutions publiques chargées de la protection de la santé, de la traçabilité des biens de consommation et, en légiférant, d'intervenir à l'origine, lors de la conception même des biens de consommation. Mais ceci suppose de clarifier jusqu'à quel point on « croit » au marché.

6. J'ai évoqué le caractère monopolistique du secteur énergétique et, partant, la non concurrence qui en résulte. J'ai évoqué le caractère purement spéculatif des prix des énergies s'alignant tendanciellement sur le combustible le plus coûteux qu'il soit du type stock ou flux. Et ce, d'autant plus que les monopoles contrôlent pratiquement toutes les filières énergétiques. Il ne peut être question d'accepter comme postulat le niveau actuel du baril de pétrole pas plus que celui du m³ de gaz. D'où, pour motif de transparence quant à la structure des prix énergétiques, la nécessité d'une mise sous contrôle public de ce secteur. Pour réduire la dépendance des hydrocarbures, j'ai déjà avancé les axes d'une autre politique des transports du fret et des personnes plus respectueuse de l'environnement et plus économique (voir point 2). Une législation doit interdire la production de véhicules énergétivores et celles de divers gadgets motorisés. Une question centrale est la réduction des flux mondiaux du fret donc d'une relocalisation des opérations de transformation matérielles à proximité des zones de commercialisation. Vu la montée en puissance des capacités techniques des peuples, le commerce international peut échanger des brevets, des savoirs-faire, bref de l'information et assurer les productions matérielles « in situ ». Transporter de l'information ne coûte pas grand-chose en comparaison aux produits finis. Mais cette idée va directement à contrario des volontés du capitalisme de dévaloriser la valeur d'échange du travail. Dans une société disposant des moyens de télécommunication actuel, il serait temps de relocaliser le travail à proximité des lieux de vie, en particulier dans le domaine des services, dont les administrations. Or, tout tend actuellement à exiger la mobilité des travailleurs sans y voir les conséquences : le gaspillage énergétique, le temps perdu dans les déplacements, l'impact sur les budgets des ménages. C'est à l'inverse qu'il faut réfléchir.
7. J'ai exprimé mon opposition aux permis de recherche, de prospection, d'exploitation pas seulement des dits « gaz de schiste » mais de toute matière contenant du kérogène qu'il s'agisse de sables asphaltiques, de schistes bitumineux... bref de tout ce qui entre dans la catégorie des hydrocarbures non conventionnels. L'opposition au dit « gaz de schiste » est en soit un objectif réducteur au vu des activités extractives en cours au Canada, aux USA, en Lettonie etc... Ce sont toutes les technologies du traitement des huiles et gaz non conventionnel qu'il faut exclure du territoire européen et pas seulement pour les raisons environnementalistes évoquées. Le moyen passe par une législation claire, ce qui n'est pas le cas. J'ai inscrit mon action locale au sein du FdG contre le gaz dit de schiste dans cette perspective plus large.
- 8 & 9. Je défends la « sortie des pesticides » comme le développement d'une agriculture paysanne de proximité. Mais je constate que le parlement européen et les institutions de l'UE continuent à s'inscrire dans une agriculture intensive en organisant la dislocation des activités rurales. Concernant la production « bio », sans doute qu'un contrôle plus poussé s'indique pour éviter les contrefaçons relevant des appétits commerciaux. De même pour le concept de commerce équitable. Les objectifs que vous proposez peuvent me convenir. Il faudrait sortir des politiques de mise en jachère des terres cultivables, lutter contre les lotissements périurbains, calmer l'ardeur à ce propos de certaines municipalités. Par ailleurs, le développement de l'agriculture paysanne et des circuits courts obligent les producteurs à développer, en plus, des responsabilités commerciales. C'est un fardeau supplémentaire. Ceci renvoie à l'avenir de la grande distribution. Tant pour ce qui est de la politique des prix et d'un coefficient multiplicateur

des prix entre le producteur et le distributeur que je défends, que de la réduction systématique des importations de fruits, légumes, viandes etc... transportés sur des milliers de kilomètres. La question d'une mise sous contrôle public de la grande distribution et le la relance de véritables coopératives de vente ne peut pas être évacuée. Ni celle de la présence de représentants syndicaux et d'associations de consommateurs dans les structures décisionnelles du secteur. Ces questions, le FdG de ma région en discute de concert avec des organisations agricoles, en particulier avec le MODEF. Nos élus locaux se préoccupent de tisser des relations entre les AMAP et les cantines scolaires mais ils sont conscients des limites de cette action.

10. Je soutiendrai cette action. Ce qui me paraît important, c'est de cesser de voir dans n'importe quelle initiative touristique un plus économique-social pour une région pauvre comme le Lot. Le respect de la biodiversité n'est pas nécessairement compatible avec une multiplication des lotissements et infrastructures touristiques. Dans sa volonté de « déferer » la ligne Cahors-Capdenac et de la remplacer par une « coulée verte », le Conseil Général ne voit-il que la construction d'une piste cyclable ou vise-t-il plus large ? C'est un dossier que je veux suivre.

11. Si votre question porte sur la nécessité de construire les bases d'une politique que l'on pourrait qualifier de protectionniste, je pense que oui. Mais une fiscalité dissuasive tendant à réduire le flux des marchandises productibles régionalement va à l'encontre de toute la philosophie libérale du laisser-faire/ laisser-passer sur laquelle est construite l'Europe actuelle. Je vous renvoie à mes considérations précédentes quant à une sortie progressive d'une économie de marché et de concurrence qui n'existe plus guère dans les grands secteurs industriels, financiers et commerciaux. Pour ma part, je m'inscris dans la perspective d'un protectionnisme « social et environnemental ».

12. Je suis favorable à un programme d'éducation populaire aidant les générations diverses à résister à l'intoxication publicitaire, à développer un esprit critique quant au modèle de consommation proposé par ses outrances actuelles quant à l'exploitation des travailleurs (en particulier des saisonniers). Je veux privilégier les producteurs locaux dans le cadre d'un accord éthique incluant le respect des législations sociales, fiscales et d'une coopération avec les associations de consommateurs et défense de l'environnement.

13. Quant à la politique de l'eau, je milite avec le FdG pour replacer dans un cadre public exclusif le captage, le contrôle de la qualité, la distribution des eaux alimentaires et l'épuration des eaux usées. Je m'oppose ainsi à la privatisation, largement réalisée par des monopoles comme Véolia, la Saur, ...liés intimement aux groupes opérant dans l'énergie et la finance. De même, je refuse les concentrations capitalistiques dans le domaine des eaux de table où opèrent des trusts comme Danone et Nestlé. Dans le cadre de la politique de rénovation urbaine, je veux appuyer les techniques visant à stocker les eaux pluviales pour assurer les besoins domestiques non alimentaires. Je pense qu'il faut adapter progressivement l'agriculture à sortir des productions « aquavores » et qu'il est indispensable que les pouvoirs publics se donnent les moyens d'une connaissance plus fine des ressources hydrauliques du sous-sol. Mon soutien à la méthanisation des déchets agricoles inclut la volonté de réguler l'épandage mal contrôlé des lisiers et fumiers dans la mesure où cette technique aide les producteurs agricoles à réduire leur dépendance des engrais de synthèses et de formes d'épandages renforçant la teneur en nitrates des eaux de surface et des nappes phréatiques. Je refuse que la législation actuelle sur les permis de

construire continue à encourager l'édification de piscines privées dans des résidences secondaires sans distinction suffisamment forte quant aux prix entre les besoins essentiels en eau et le superficiel.

14. Oui, dans la mesure où l'on veut réellement construire un droit international de la mer et de la pêche, comme abolir les pavillons de complaisance ce qui rejoint la problématique des paradis fiscaux.

15. Oui, si en préalable un renforcement net s'opère concernant les moyens budgétaires et humains de secteurs publics chargés de la gestion des forêts domaniales et devant, à mon sens, contrôler davantage celle de la forêt privée. Ceci concerne également les institutions chargées des contrôles sanitaires divers, dont l'eau, l'air, l'alimentation, le cheptel, l'abatage et la gestion des parcs nationaux et régionaux. Un statut pour le bénévolat associatif comme les aides généralement octroyées aux associations de l'environnemental doit garantir pleinement leur indépendance à l'égard des pouvoirs politiques sollicités.

Mme B. BALOCHE

Candidate du FRONT DE GAUCHE aux élections législatives – 2^{ème} circonscription du Lot